

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/10/13

Reçu en Préfecture le : 25/10/13

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 21 octobre 2013 D-2013/600

Aujourd'hui 21 octobre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN de 17h à 17h05)

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Pierre GUYDMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Monsieur Pierre HURMIC

Mr Jean-Charles BRON (présent à partir de 16h45), Mr Jean-Michel GAUTE (présent à partir de 16h20)

Adhésion et soutien à l'association. Accorderie de Bordeaux Sud. Autorisation. Signature.

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Accorderie de Bordeaux Sud

Dans le cadre de son projet social, la Ville de Bordeaux accompagne les projets qui favorisent d'une part le vivre ensemble et d'autre part la solidarité.

Lors du forum social 2012, un atelier sur les réseaux d'échanges a permis de découvrir le concept des Accorderies venu du Québec. Un échange a eu lieu entre les participants sur la différence de forme et de fonds entre l'Accorderie et par exemple les Systèmes d'Echanges Locaux. Si les différents types de réseaux ont en commun la solidarité, l'entraide, l'échange de services, les Accorderies affichent un objectif quelque peu « différent » en intégrant dans leur projet systématiquement des personnes en précarité.

A l'issue de cette première rencontre et vu l'intérêt des participants, la fondation MACIF, qui est mandatée par les concepteurs/fondateurs canadiens pour assurer le bien fondé de toute création en France, a organisé une rencontre à Bordeaux début 2013 pour préfigurer la création d'une Accorderie bordelaise.

L'objectif de ce projet est de promouvoir les initiatives collectives favorisant le développement des solidarités locales entre les personnes résidentes du bassin de vie de Bordeaux et plus particulièrement de Bordeaux Sud, notamment en mettant en œuvre des activités d'échanges et de coopération dans une perspective de renforcement du tissu social.

L'Accorderie visera à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les solidarités entre des hommes et des femmes : d'âges, de classes sociales, de nationalités différentes. Elle favorisera chez les accordeur e s le développement du pouvoir d'agir qui est présent en chacun, quelques soient ses difficultés. Elle développera, par l'échange de services et la coopération, les conditions d'une amélioration réelle, et au quotidien, de la qualité de vie de tous ses membres, les Accordeur e s.

Aujourd'hui, à l'issue d'un travail collaboratif entre les différents partenaires concernés, l'association « Accorderie Bordeaux Sud» va constituer une Accorderie bordelaise, avec l'appui de la Fondation Macif et de ses partenaires.

La participation de la Ville à ce projet se traduira par un accompagnement dans le cadre de la politique de la ville et du projet social.

C'est pourquoi je vous demande donc de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à être membre de l'association « Accorderie Bordeaux Sud » et à signer tout document en rapport avec cette adhésion.
- à désigner Madame Véronique Fayet comme représentant de la Ville au sein de cette association.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 octobre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Véronique FAYET